

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 80 (1992)

**Heft:** 1

**Artikel:** Harcèlement reconnu

**Autor:** mm

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279878>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

puis, quelles garanties d'objectivité offrirait un institut féministe? L'objectivité est et sera toujours masculine, etc.

J'ai ressenti comme une attaque à ma dignité de femme tous ces arguments antiféministes énoncés de façon indirecte et gentille par des hommes persuadés qu'ils désirent le bien des femmes en général et de la leur en particulier. Un dernier argument, valable celui-là, était que la NSH, selon ses statuts, ne peut patronner que les propositions recueillant un consensus parmi ses membres. La lettre des trois associations opposantes démontrait qu'il n'y avait pas d'unanimité chez les femmes. Le sujet a été renvoyé à l'assemblée des délégués de la NSH.

A peine la séance terminée j'ai quitté la salle, je n'en pouvais plus.

## Assemblée historique

Le 16 novembre arrivent, à 10 heures, à l'Hôtel Bellevue à Berne, préparées au combat, quelques membres du groupe de travail (les «pour»), et une forte délégation des «contre» (dont Huguette de Haller). Le match peut commencer, sous l'arbitrage de Michel Renaud, président de la NSH. Seulement les délégué-e-s des groupes cantonaux ont le droit de vote, à savoir 22 personnes, sans compter le président.

Roger Ballmer présente longuement les travaux du groupe, puis c'est au tour des opposantes de s'exprimer: il vaudrait mieux, disent-elles, donner des bourses aux femmes capables, les femmes n'ont pas besoin de recherches universitaires, elles veulent du concret qui corresponde à la réalité quotidienne.

Quatre heures de discussion pour s'apercevoir que tous les groupes de la NSH s'opposent au «projet Ballmer», sauf un, celui de Schaffhouse, dont Roger Ballmer est membre. Je constate alors que les rivalités personnelles sous-jacentes, concernant aussi bien les hommes que les femmes, jouent un rôle plus important que je ne l'avais imaginé.

Heureusement, il n'était pas si facile de balayer d'un coup les décisions d'un colloque et deux ans de travail. La question suivante a été mise au vote: faut-il que la NSH continue à soutenir un groupe de travail élargi, cette fois, aux associations opposantes, en vue d'arriver à la création d'un institut qui serait patronné également par d'autres organisations? Suspense... Résultat du vote, contrôlé deux fois: 11 oui, 11 non. Le président fait pencher la balance en faveur du oui. Il était plutôt contre le projet, mais ne voulait pas fermer la porte à une action commencée.

Le projet n'est donc pas encore mort. L'avenir dira si un consensus est possible, en Suisse, aujourd'hui, autour de l'idée d'une recherche féministe scientifique qui permette de faire avancer la cause des femmes aussi dans le quotidien. Est-ce là un défi auquel les féministes arriveront à répondre?

Jacqueline Berenstein-Wavre

## Harcèlement reconnu

(mm) – Double victoire pour l'ex-secrétaire d'une entreprise meyrinoise, victime de harcèlement sexuel, qui s'était adressée le 7 novembre 1991 aux Prud'hommes pour faire constater le caractère abusif de son licenciement et réclamer une indemnité de six mois de salaire.

Dans son jugement rendu le 13 décembre dernier, le tribunal admet un lien de cause à effet entre le harcèlement sexuel et la dépression de l'employée mise en congé maladie pour une durée indéterminée par son médecin. Blâme pour la société qui a saisi la première occasion pour licencier la jeune femme et condamnation à lui verser une indemnité de 15 000 fr. ne représentant cependant que la moitié de celle demandée. «Il faut savoir se séparer avec effet immédiat d'un employé convaincu de harcèlement sexuel» a encore déclaré le tribunal, soulignant la responsabilité directe de l'employeur, qui n'a pas signifié son congé au sous-directeur incriminé. L'entreprise meyrinoise a décidé de faire appel...

## Une élection superbe

### *Lettre ouverte à Josi Meier, présidente du Conseil des Etats*

Chère Josi,

Votre superbe élection a mis du baume sur le cœur des femmes, déçues du résultat des récentes élections aux Chambres fédérales, encore que deux de vos concitoyennes aient recueilli dans votre canton le maximum de voix, tous partis confondus.

Vous avez accepté votre élection «au nom de toutes les femmes suisses.» Vous aviez le droit de parler ainsi, puisque tout au long de votre carrière vous avez lutté pour l'amélioration de la condition féminine. Et nous le savons: à la session des femmes à Berne le 7 février dernier, vous avez été chaleureusement applaudie par un public qui s'était levé, après que vous

l'aviez fait se rouler de rire. Vous aviez mis en tête de votre exposé l'intraduisible slogan «Die Frau gehört ins Haus, auch ins Bundeshaus!» et on vous l'a resservi sur un calicot lors de votre arrivée triomphale en gare de Lucerne le soir de votre élection.

La Nouvelle Gazette de Zurich vous a consacré deux long articles, ce qui est

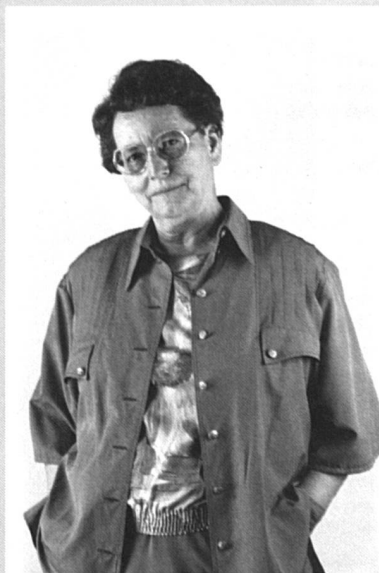
inhabituel. Le rédacteur, probablement masculin, a relevé qu'aux Chambres vous n'aviez fait voter que deux motions, mais l'une d'elles concernait l'assurance maternité. Vous avez

fait davantage: en créant le forum qui réunit toutes les femmes parlementaires, de tous les partis, pour discuter de leurs responsabilités en tant que femmes, à côté de la loyauté à leur parti; puis, comme vice-présidente de la commission Kopp, en prouvant que les femmes peuvent juger impartialement; enfin par vos activités en matière de politique étrangère, où vous avez toujours parlé en Européenne convaincue, vous avez montré que les femmes étaient capables de traiter

d'autre chose que de questions dites féminines.

Femmes Suisses est heureuse de vous dire ses félicitations et ses vœux pour le succès de votre présidence au Conseil des Etats.

Au nom de Femmes Suisses,  
Perle Bugnion-Secretan



Josi Meier